

Déclaration de confidentialité du site www.amendesroutieres.be

1. Contexte

1.1. Importance de cette déclaration

Nous vous conseillons de lire attentivement cette déclaration, car elle concerne vos droits en tant que personne concernée. Si vous n'êtes pas d'accord avec la manière dont nous collectons et traitons vos données, nous vous conseillons alors d'entreprendre les démarches nécessaires précisées au point 10 « Comment pouvez-vous exercer vos droits ? ».

1.2. Respect du droit à la protection des données

Avec cette déclaration de confidentialité, nous souhaitons vous informer sur la manière dont vos données à caractère personnel sont traitées lors de la perception électronique des amendes routières.

Toutes les données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce site internet seront traitées avec le soin nécessaire et conformément au Règlement européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « Règlement européen général relatif à la protection des données » ou « RGPD »), et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (ci-après « la loi du 30 juillet 2018 »).

1.3. Qu'entendons-nous par « traiter des données à caractère personnel » ?

On entend par traitement de données tout traitement ou ensemble de traitements de données à caractère personnel. Ces traitements sont particulièrement variés et concernent entre autres la collecte, la conservation, l'utilisation, la modification et la communication des données.

On entend par données à caractère personnel toute partie d'information concernant une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après « l'intéressé(e) »). Pour ce site internet, il s'agit donc de toutes les données nécessaires pour :

- identifier le contrevenant ;
- définir une référence à l'infraction par le biais du numéro de procès-verbal ;
- permettre le paiement d'une amende de roulage.

Vous trouverez le détail des types de données au point 4 ci-dessous.

2. Finalité et fondement juridique du traitement

Les données à caractère personnel que nous collectons lors de l'utilisation de l'application électronique de perception d'amendes de roulage ne peuvent être traitées que dans le cadre de cette mission spécifique.

Le responsable du traitement (voir point 3 ci-dessous) veille à ce que les données à caractère personnel collectées soient suffisantes, pertinentes et non excessives.

La base légale de cette application électronique se trouve dans :

- l'arrêté royal du 14 mars 2006 portant exécution de l'article 44/11/11 de la loi du 5 août 1992 sur la fonction de police dans le cadre de la transmission de certaines données à BPOST en vue du traitement administratif des perceptions immédiates ;
- l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif à la perception et à la consignation d'une somme lors de la constatation d'infractions en matière de circulation routière en ce qui concerne le paiement par carte bancaire ou de crédit sur internet ;
- l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2017 portant exécution de l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif à la perception et à la consignation d'une somme lors de la constatation d'infractions en matière de circulation routière en ce qui concerne le paiement par carte bancaire ou de crédit sur internet.

3. Le responsable du traitement et le délégué à la protection des données

Le responsable du traitement fixe l'objectif et les moyens du traitement des données à caractère personnel. Dans le cadre de ce site internet, le responsables du traitement est :

- Le Ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
info.kabinet@just.fgov.be
02 542 80 11

En outre, le délégué à la protection des données est la personne de contact pour toutes les questions relatives au traitement de vos données et l'exercice de vos droits liés au Règlement Général sur la Protection des données ainsi qu'à la loi du 30 juillet 2018.

- **SPF Justice – Data Protection Officer**
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
dpo-fodspfjust@just.fgov.be

4. Données à caractère personnel traitées

Dans le cadre de ce site internet, les catégories de données à caractère personnel suivantes sont traitées :

- données d'identification du contrevenant
- numéro du procès-verbal
- numéro de plaque
- lieu, date et heure de l'infraction
- renseignements financiers pertinents pour l'exécution correcte et ponctuelle de ce paiement

Nous collectons et traitons également les données de manière anonyme par le biais des « cookies », voir point 5 ci-dessous.

5. L'utilisation de cookies

Le site www.amendesroutieres.be utilise des cookies. Un cookie est un petit fichier que le site visité place sur votre appareil afin d'enregistrer des informations spécifiques sur votre session tant que vous êtes connectés. Ces informations ne sont utilisées que pour vous rendre le site www.amendesroutieres.be plus accessible.

Ce site internet utilise les cookies suivants :

► Cookies nécessaires pour le bon fonctionnement du site internet

Il s'agit de cookie pour le choix de la langue, le cookie `has_js` peut déterminer si votre navigateur accepte ou non JavaScript [statut de session],...

Sachez qu'il n'est pas possible de refuser ces cookies si vous voulez visiter notre site internet.

► Cookies analytiques pour conserver les statistiques du site internet

Ces données sont uniquement traitées pour cartographier le volume d'utilisateurs dans les différentes rubriques des services et pour améliorer le contenu des services.

Il s'agit des cookies `_ga`, `_gid`, `_gat`, lesquels -sont tous utilisés par Google Analytics.

6. Délai de conservation

Dans le cadre de ce site internet, vos données à caractère personnel ne sont pas conservées plus longtemps que cela est nécessaire pour les objectifs pour lesquels elles sont traitées. Les données sont effacées dès qu'elles ne sont plus utiles aux opérations et au plus tard 6 mois après la date à laquelle l'infraction a été constatée, à l'exception des données financières qui sont sauvegardées conformément à la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces.

7. Destinataires de vos données à caractère personnel

Dans le cadre de la perception de votre amende routière, vos données à caractère personnel sont uniquement mises à la disposition de destinataires qui y ont légalement accès pour autant que cela soit nécessaire pour enregistrer et exécuter le paiement correctement et en temps voulu.

8. Sécurité et confidentialité

Le site internet garantit la sécurité (intégrité et confidentialité) de vos données à caractère personnel. Elles sont entre autres protégées contre l'accès illicite, l'usage abusif, la perte et les modifications illicites.

À cet effet, nous utilisons des techniques et des procédures de sécurisation que nous ne décrivons pas en détail ici, pour des raisons de sécurité.

Sur le plan physique, technique et organisationnel, des mesures adéquates sont prises afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux risques.

Vous aussi vous pouvez agir... vous pouvez ainsi garder à l'esprit que certains canaux sont moins sûrs que d'autres lors de la transmission de données. Vous pouvez éviter les abus ou les freiner en :

- installant un logiciel antivirus et en le mettant régulièrement à jour ;
- ne laissant pas votre appareil sans surveillance ;
- vous déconnectant si vous n'utilisez pas (temporairement) une application ;
- gardant vos mots de passe strictement confidentiels et en créant des mots de passe « forts » ;
- étant attentif à d'éventuels éléments inhabituels, comme une adresse de site inhabituelle, des demandes étranges (exemple : une demande de données de client par e-mail) ;
- ...

Pour plus d'informations, visitez également <https://www.safeonweb.be/fr>.

9. Vos droits en tant que personne concernée

Vous disposez d'un nombre déterminé de droits concernant les données à caractère personnel que nous utilisons. Il s'agit, par exemple, du droit de disposer d'informations transparentes concernant le traitement de vos données à caractère personnel, du droit de consulter de vos données à caractère personnel, du droit de compléter vos données à caractère personnel ou du droit de déposer une plainte concernant le traitement des données à caractère personnel.

Vous devez toutefois tenir compte du fait que des restrictions peuvent s'appliquer aux droits accordés en vertu des législations européenne et nationale précitées. Pour donner un exemple, le droit à la portabilité des données ne s'applique pas aux données à caractère personnel traitées dans le cadre de ce site internet.

10. Comment pouvez-vous exercer vos droits ?

Lorsque vous constatez que vos données à caractère personnel contiennent des erreurs, sont incomplètes ou lorsque vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez envoyer un courrier électronique ou une lettre au délégué à la protection des données.

Ajoutez à votre courriel ou à cette lettre un scan ou une copie de votre document d'identité, sur lequel se trouve votre signature.

Nous traiterons votre demande dans un délai de 30 jours. Si votre demande est complexe ou si nos services sont confrontés à de nombreuses demandes, le délai sera étendu à 60 jours.

11. Plaintes

Si vous estimez que vos données à caractère personnel n'ont pas été traitées conformément à la réglementation en vigueur, vous avez le droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données :

Autorité de protection des données

Rue de la Presse 35
1000 Bruxelles

contact@apd-gba.be
<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

12. Plus d'informations

Vous trouverez plus d'informations en matière de protection des données à caractère personnel sur [le site internet de l'Autorité de protection des données](https://www.autoriteprotectiondonnees.be).